



INFO

RAPPORT ANNUEL 2024

Sommaire

Message du Président – <i>Jacques Vuignier</i>	P. 2
Message du Directeur – <i>Philippe Taramarcz</i>	P. 3
Rapport Administration – <i>Gilbert Jacquemettaz</i>	P. 5
AEMO – <i>Stan Lugon Moulin</i>	P. 7
CPA – <i>Rocco Di Piano</i>	P. 9
CPM – <i>Frédéric Ulrich</i>	P. 12
CPS – <i>Cédric Mariéthoz</i>	P. 14
FJT – <i>Christophe Jordan</i>	P. 16
Ateliers-Classe (COP) – <i>Sandy Ducrey</i>	P. 18

MESSAGE DU PRESIDENT



Jacques Vuignier

Le 14 juin 2024, lors de l'Assemblée générale de l'Association Saint-Raphaël, nous avons enregistré le départ de Mme Daniela Pommaz présidente depuis plus de 25 ans et de Mme Prisca Cordonnier, secrétaire depuis plus de 10 ans. Elles ont été remerciées et chaleureusement applaudies. Trois nouveaux membres sont venus compléter le Comité. Il s'agit de Mme Annick Riand Leone et de MM. Philippe Hatt et Didier Mathier. A la présidence, a été désigné M. Jacques Vuignier, ancien vice-président, et à la vice-présidence, Mme Nadine Reichen. Mme Annick Riand Leone fonctionnera comme secrétaire du Comité.

Ce même 14 juin, à l'issue de l'assemblée générale, nous avons eu, comme les années précédentes, le plaisir de décerner des prix à plusieurs jeunes méritants pour leur travail et leur parcours au sein de l'Institut. Ces prix sont offerts par le Kiwanis Club et par la société d'assurances Helvetia. Nous les en remercions vivement.

Le nouveau comité s'est réuni à plusieurs reprises avec notamment le nouveau directeur, M. Philippe Tamarcaz et le directeur-suppléant, M. Christophe Jordan. Après une année de fonctionnement, le comité a trouvé son rythme de croisière et les rapports avec la direction sont excellents.

Lors de la dernière séance du Comité, nous avons eu le plaisir de visiter le Centre de préapprentissage à Sion. Nous avons constaté que les travaux de rénovation avançaient de manière régulière et à la satisfaction des utilisateurs.

La collaboration avec les membres du Service Cantonal de la Jeunesse est régulière et permet de résoudre les problèmes inhérents à ce genre d'Institut ; nous profitons de l'occasion pour les remercier pour tout le soutien apporté à l'Institut. L'Institut Saint-Raphaël jouit d'un énorme crédit auprès des instances cantonales et romandes pour tout ce qui concerne la prise en charge de jeunes en difficulté.

Si pendant plusieurs années, le nombre de jeunes qui fréquentent l'Institut était équilibré entre les jeunes Valaisans et ceux qui résident en Romandie, depuis quelque temps, les demandes de jeunes « Valaisans » sont en augmentation et ce déséquilibre se reporte sur les budgets de l'Institut.

En ce début de nouveau mandat, le Comité tient à remercier chaleureusement : la direction, l'administration et l'ensemble du personnel de l'Institution pour leur dévouement sans faille.

MESSAGE DU DIRECTEUR



Philippe Tamarcaz

Présent dans l'institution depuis 26 ans, j'ai eu l'opportunité, il y a un peu plus d'une année, d'en prendre la direction. Ce nouveau rôle m'a permis d'aborder notre mission sous un autre angle, avec une vision élargie des enjeux auxquels nous sommes confrontés au quotidien.

Nous faisons face aujourd'hui à une transformation profonde des profils des enfants et adolescents que nous accueillons. Les diagnostics précoces, l'augmentation des médications, les problématiques psychiques et comportementales plus marquées dès le plus jeune âge nous imposent de repenser notre pédagogie, de l'adapter sans cesse pour rester en phase avec les besoins réels de cette jeunesse en mutation.

À cela s'ajoutent des changements de valeurs et d'approches éducatives au sein même des familles et de la société. Les repères évoluent, les attentes aussi, et notre institution est directement confrontée à ces nouvelles réalités. Ces mutations dans les modèles éducatifs et relationnels rendent notre travail encore

plus exigeant, mais également d'autant plus nécessaire.

De plus, les problématiques d'addiction — qu'elles concernent les substances, les écrans, les jeux en ligne ou les réseaux sociaux — apparaissent de plus en plus tôt et s'ajoutent à un tableau clinique et éducatif déjà complexe. Ces nouvelles formes de dépendance affectent la relation à soi, aux autres, à l'apprentissage, et posent un défi supplémentaire à notre encadrement.

Notre système d'accompagnement actuel, aussi solide soit-il, montre ses limites lorsqu'il s'agit d'intégrer toutes ces problématiques tout en maintenant une bienveillance constante et une prise en charge véritablement individualisée. Cela nous pousse à interroger nos pratiques, nos structures, et à envisager des ajustements pour continuer à offrir un cadre sécurisant, contenant et porteur de sens. **Il s'agira en finalité de renforcer la dynamique de groupe du personnel éducatif, de laisser une plus grande part à l'innovation, à la créativité et à l'individualisation des projets, afin que chaque jeune puisse trouver un accompagnement qui lui corresponde pleinement.**

Dans ce contexte, le travail en réseau devient plus que jamais essentiel. Les collaborations avec les services médicaux, la pédopsychiatrie, les spécialistes des addictions ou encore les institutions partenaires prennent une place centrale dans nos réflexions et nos actions. Ces collaborations doivent à l'avenir être non seulement renforcées mais également davantage développées,

structurées, et intégrées à nos dispositifs, afin d'assurer une continuité de prise en charge qui réponde réellement à la diversité des situations que nous rencontrons. Seul, on ne peut plus faire face à la complexité. Ensemble, en revanche, je pense qu'il est possible d'apporter des réponses cohérentes, concertées et adaptées.

Je tiens à souligner la qualité de la collaboration avec le Service cantonal ainsi qu'avec les partenaires des autres institutions. Le dialogue reste ouvert, respectueux et constructif, ce qui nous permet d'avancer ensemble malgré les nombreux défis.

J'adresse également mes remerciements à M. Patrice Mabillard, dont l'accompagnement bienveillant et la disponibilité ont grandement facilité ma prise de fonction. Sa présence et son soutien dans cette phase de transition ont été précieux, me permettant d'assumer ce nouveau rôle dans les meilleures conditions possibles.

Nous arrivons également à un moment important dans le développement de nos infrastructures : la construction du nouveau foyer des Jeunes Travailleurs avance à grands pas. Ce projet, structurant et porteur de sens, offrira un cadre plus adapté, plus moderne, et mieux équipé pour répondre aux besoins spécifiques de ce public en transition vers l'autonomie.

D'autres chantiers importants nous attendent encore, notamment en matière de rénovation et d'entretien de nos structures d'accueil. La rénovation des ateliers, entamée il y a quelque temps, arrive gentiment à son terme. Il ne reste plus qu'un atelier à aménager, dans une thématique actuelle et porteuse : celle des médias, du monde

de l'informatique et de l'information. Un espace que nous souhaitons vivant, stimulant, et en lien avec les réalités numériques auxquelles nos jeunes sont confrontés au quotidien.

Je souhaite aussi adresser mes sincères remerciements aux équipes de l'administration et de l'intendance. Grâce à leur engagement constant et à la grande qualité des prestations qu'elles assurent tout au long de l'année, ma prise de rôle en tant que directeur a été grandement facilitée. Leur rigueur, leur disponibilité et leur sens du service permettent à l'ensemble de l'institution de fonctionner sereinement, au quotidien.

L'année 2024 restera marquée comme une année de transition, avec l'arrivée de nouvelles personnes au sein du collège de direction ainsi qu'au comité de l'Association. Ces changements, que nous accueillons avec confiance, portent l'espoir d'une dynamique nouvelle, faite de stabilité, de continuité et de sérénité pour les équipes et pour l'ensemble de l'institution.

Enfin, je ne peux conclure sans rendre hommage aux équipes de terrain. Leur implication, leur capacité d'adaptation et leur disponibilité sont remarquables. Elles restent au plus près des enfants, des adolescents et de leurs familles, toujours avec le souci d'agir au mieux, avec cœur, compétence et engagement. Ces équipes sont, sans aucun doute, le socle de notre institution et les garantes de sa mission.



Gilbert Jacquemettaz

Administrateur

LA CRISE DE L'ADOLESCENCE....

Hier soir j'ai dit à mon épouse que je n'avais aucune idée de la façon dont j'allais tourner mon rapport annuel. Elle m'a conseillé de faire simple : ne donne que des chiffres. Mais ceux qui me connaissent le savent très bien (et ELLE en est persuadée) : j'ai beaucoup de peine à faire les choses juste simplement.

Il y a 18 ans, c'était un jeudi, le 16 août, je franchissais pour la première fois la porte de mon bureau à St-Raph. Une semaine plus tard, lors du repas, l'un de mes collègues chef de secteur me donne son premier ressenti sur ma personnalité : il me trouve psychorigide ! Cela commençait bien.

L'équipe de direction qui m'a accueilli en 2007 m'a accompagné durant une petite quinzaine d'années, à savoir durant la période que l'on appelle l'enfance, puis la préadolescence (je

sais, quinze ans c'est long, mais je n'ai jamais été très précoce). C'est durant cette période que j'ai donc appris mon métier d'administrateur de l'Institut, fait face à la gestion des premiers petits conflits internes, « formaté » le personnel de l'équipe administration/intendance à ma façon de collaborer et de travailler dans la bonne humeur.

Arrive ensuite l'adolescence, avec ses premières nuits blanches, les gênes qui se démultiplient, les poussées de boutons d'acné juvénile.

Ces quatre dernières années, l'Institut a connu trois directeurs différents. Ce sont des personnes qu'il faut également « formater », et cela n'est pas si simple. Et le découragement s'installe facilement lorsque le formatage de l'un touche à la réussite et que le suivant pointe déjà le bout de son nez. Le collègue de direction a également été impacté par diverses mutations (départ à la retraite, démission, changement de structure).

Il y a 3 ans, le Conseil de la Fondation St-Raphaël a aussi commencé sa mue, qui se poursuit d'ailleurs. A tel point que, dans un mois, je me verrai propulsé doyen de ce cénacle (doyen non pas en âge, mais en années de participation).

Enfin l'année dernière, le Comité de l'Association St-Raphaël se voyait remodelé à la suite de la démission de sa présidente et de sa secrétaire. De nouvelles personnes ont repris ces fonctions, de nouveaux membres ont intégré le Comité.

Tout ce joli monde se repose donc en quelque sorte sur un adolescent qui n'a pas terminé sa croissance (ou en tout cas son élargissement si l'on se réfère à la photo ci-dessus !).

Afin de démontrer à Ma Dame que je suis quand même un petit peu ses conseils, je me dois de vous parler un peu de chiffres.

L'exercice 2024 n'est pas celui que je qualifierais de réussi. La cause en est à rechercher principalement dans ces va-et-vient constatés dans la direction élargie de l'Institut, du moins en ce qui concerne le taux d'hébergement.

Le nombre de journées réalisées n'a ainsi pas atteint ce qui était prévu au budget (réalisé 21'972 journées alors que le budget en prévoyait 24'204, soit un manco de 2'232 journées, ou 9,22 %). La répartition des journées entre journées valaisannes et non-valaisannes n'est elle non plus pas conforme à ce qui était prévu au budget. Si celui-ci prévoyait une répartition de 50/50, la réalité fait apparaître une occupation de 58,83 % de journées valaisannes contre 41,17 % de journées non-valaisannes. Les journées valaisannes sont donc supérieures de 17,66 % à ce qui était budgeté.

Les coûts sont supérieurs de CHF 384'000 à ce qui était budgeté. De ce dépassement, CHF 230'000 sont imputables aux seuls frais de personnel. Ceci résulte d'un renchérissement de 1,5 % dont il n'a pas été tenu compte lors de l'établissement du budget, de la création de nouveaux postes, ainsi que de la mise en place de nombreux renforts éducatifs. Le solde du dépassement, soit CHF 154'000, a trait aux autres charges d'exploitation. Les principaux postes expliquant ce surcoût sont les frais d'énergie, l'alimentation, ainsi des frais

de loyers et des amortissements non prévus au budget.

Concernant l'AEMO, le tableau est un peu plus serein. En effet, le coût de l'heure de suivi qui était prévu au budget, soit CHF 110, a pu être contenu.

En 2025, les changements vont se poursuivre. En effet, nous allons devoir nous impliquer dans la mise en place d'un nouvel outil de gestion financière, qui devra être opérationnel au 1^{er} janvier 2026. Cela n'ira sans doute pas sans beaucoup d'autres nuits blanches.

Je suis entouré de l'équipe administration/intendance dans laquelle je n'ai affaire qu'à des personnes investies dans leurs missions, qui souvent se dépassent et dont l'objectif n'est que de faciliter le quotidien de la direction, du personnel de terrain et des jeunes.

Si vous vous rappelez bien mon rapport de l'année dernière, je le terminai en adressant 1'000'001 remerciements à cette équipe, sans préciser à qui s'adressait ce 1 supplémentaire, soucieux de conserver un certain suspense. Je les réitère du fond du cœur cette année, mais je serai moins laconique.

Un grand merci à notre stagiaire du secrétariat, Chloé, qui a embelli nos journées ces dix derniers mois. C'est un rayon de soleil, que dis-je, un soleil !

Ce soir je pourrai ainsi dire à mon épouse que j'ai établi un rapport, simple, entre les vicissitudes d'un adolescent accueilli à St-Raph et les turbulences – et les joies – du travail en institution.

AEMO

Action Educative en Milieu Ouvert



Stanislas Lugon Moulin
Chef de secteur

En juillet 2024, j'ai pris la fonction de Chef de secteur de la prestation AEMO après en avoir été le coordinateur pendant 6 ans. Ce changement s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du collège de direction, qui prévoit désormais un responsable spécifique pour cette prestation.

Au sein de l'équipe éducative, nous avons accueilli Mmes Sarah Buri et Elisa Montanari en cours d'année et confirmé l'engagement de Mme Laura Nater qui avait déjà assuré une année de remplacement. L'équipe compte actuellement 9 personnes, représentant un total de 6,5 EPT, soit une augmentation de 0,9 EPT par rapport à l'an passé. Cette évolution permet de mieux répondre à l'augmentation significative des demandes.

Pour 2024, nous avons débuté 139 mandats. Cela représente une augmentation de plus de 40% par rapport à l'année précédente. En moyenne, ce sont 106 familles qui sont

suivies mensuellement par notre prestation, soit 17.5 familles pour un poste à 100%.

L'origine des demandes est répartie ainsi : 106 émanent de l'OPE, 18 du CDTEA, 13 du BACR et 2 du TM.

En 2023, nous avons initié un projet de mesure AEMO intensive afin de répondre à certaines demandes spécifiques. Toutefois, la forme initialement envisagée a dû être abandonnée, en raison de deux obstacles principaux :

- tout d'abord la question de la part financière pouvant être à la charge des parents. En effet, ceux-ci peuvent être amenés à assumer jusqu'à 35 % du coût de la mesure. Dans le cadre d'une intervention intensive (jusqu'à 10 heures par semaine), le montant à leur charge devenait significatif, mettant en péril la collaboration.
- ensuite la question de la disponibilité des familles : le projet prévoyait au moins trois rencontres hebdomadaires. En pratique, les contraintes professionnelles des parents et la coordination avec les autres intervenants rendaient cette fréquence difficile à respecter.

Mais cette question de pouvoir intervenir de manière plus intensive reste d'actualité car elle fait pleinement sens dans certaines situations. Elle est aujourd'hui évaluée au cas par cas, et peut être mise en place ponctuellement, lorsque les conditions le permettent.

Les collaborations avec le Service Cantonal de la Jeunesse sont importantes et doivent être soignées, tant au niveau de la direction que des équipes sur le terrain. Celles-ci doivent permettre de mieux se comprendre, d'appréhender les enjeux de chacun et de stimuler la réflexion commune.

Au niveau de la direction, cette collaboration a permis d'avancer sur la question de la participation financière des parents. En effet, depuis août 2024, le temps de déplacement des intervenants AEMO n'est plus pris en compte dans la part facturée aux familles. Ce temps est désormais couvert par le SCJ, ce qui apporte davantage d'équité et réduit les tensions liées à cet aspect.

Sur le terrain, des rencontres ont été organisées avec les équipes de l'OPE des régions de Sierre, Sion et Martigny (la rencontre avec le centre de Monthey est agendée pour 2025). Celles-ci ont

permis aux intervenants d'échanger directement sur leurs pratiques, les collaborations et les différents enjeux auxquels ils sont confrontés.

2024 voit la naissance d'un nouveau projet. En effet, nous avons été approchés par l'Office de l'enseignement spécialisé afin de réfléchir avec eux sur la possibilité de mettre en place un type de mesure incluant une intervention entre le milieu scolaire et la famille, pour des élèves du 1^{er} cycle (1H à 4H). Les différents échanges ont permis d'aboutir à un projet pilote qui débutera en janvier 2025 en collaboration avec la Direction des Ecoles de Monthey.

Je profite de cette rétrospective pour remercier tous les membres de l'équipe éducative qui s'investissent au quotidien avec dynamisme et professionnalisme dans leur mission.

CPA

Centre de préapprentissage



Rocco Di Piano
Chef de secteur

Introduction

Cette année 2024 a été très dense. Le CPA a dû faire face notamment à des changements de personnel, à un taux d'occupation plus faible qu'en 2023 mais, pour autant, l'accompagnement de nos jeunes n'a pas été plus simple, au contraire les prises en charge se sont avérées complexes et même, parfois, à la limite de notre mission.

La population accueillie évolue en permanence et les besoins des jeunes sont à la fois de plus en plus spécifiques et variés. Dans le prolongement de 2023, le CPA a dû s'adapter davantage afin d'offrir un accompagnement cohérent avec ces besoins, tout en maintenant une ligne éducative claire et une structure organisationnelle solide. Toutefois, il devient évident que notre approche éducative actuelle atteint ses limites face aux profils que nous recevons.

Malgré une crise importante traversée au sein de l'équipe, j'ai pu compter, en tant que chef de secteur, sur le professionnalisme et l'engagement sans faille de mes collègues.

Objectifs 2024

Le fil rouge de cette année 2024 était constitué de 4 axes comprenant la gestion administrative, la prise en charge jeune, la collaboration inter-secteurs, l'entretien et la décoration des locaux et le respect au quotidien. Ces axes ont été travaillés et optimisés tout au long de l'année et nous poursuivrons leur amélioration en 2025.

Parallèlement, nous avons porté une attention particulière à l'individualisation de l'accompagnement, à la diversification des activités hebdomadaires, au renforcement de la collaboration avec les partenaires externes, ainsi qu'à la responsabilisation des jeunes à travers le développement de leur pouvoir d'agir.

Bien que limitées par un manque de ressources humaines et de temps, plusieurs activités ponctuelles ont pu être organisées. Ces initiatives, bien que sporadiques, ont eu un effet positif dans certaines situations.

Le travail avec le réseau externe est en développement. La collaboration avec les juridictions pénales demeure de qualité mais celles avec les instances civiles restent encore perfectibles.

Le thème de la responsabilisation du jeune dans son placement reste central. Dans un système où la contrainte a

toujours moins d'impact, l'une des clés est vraiment d'amplifier la responsabilité du jeune, que ce soit dans son placement, dans les choix qu'il fait et les conséquences de ces derniers. C'est à lui de réaliser le processus de réflexion. Cela demande aussi un changement de posture pour les professionnels encadrants.

Les nouvelles périodes de notre parcours pédagogique, introduites en 2023, ont été mises en pratique par l'ensemble des éducateurs en 2024. Une évaluation plus approfondie sera réalisée courant 2025.

Projets 2024

Lancé le 1^{er} janvier 2024, le programme **Phase de Progression Adaptée (PPA)** a pour objectif de répondre à la prise en charge individualisée des jeunes en situation de vulnérabilité. Ce programme vise à offrir un accompagnement individualisé, permettant aux jeunes d'atteindre l'autonomie et de s'intégrer socialement, tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques. La PPA repose sur les ressources propres des jeunes et sur une coopération étroite entre l'Institut Saint-Raphaël (ISR) et les acteurs de l'action sociale.

En 2024, quatre jeunes ont bénéficié de ce programme personnalisé. L'un d'eux a terminé son placement en rejoignant le Centre Orif, tandis que les trois autres poursuivront leur parcours en 2025. Le développement du programme se poursuit, tant sur le plan de l'accompagnement que de la création d'outils de travail. Je tiens à souligner l'engagement et le professionnalisme de Mme Manuela Troillet et de M. Yann Roh, qui forment le binôme éducatif en charge de la PPA.

Quelques chiffres

Durant l'année 2024, nous avons accueilli 32 nouveaux placements dont 7 filles. C'est un chiffre proche de ceux de 2023. Sur les 32 pensionnaires, 17 ont terminé leur placement durant l'année 2024. La durée moyenne des placements en 2024 s'élève à 120.93 jours. Cette moyenne, en légère hausse par rapport à 2023, confirme la complexité croissante des situations accueillies. Cela se ressent bien évidemment sur le taux d'occupation du CPA qui s'élève, pour 2024, à 72.09 %. La répartition des types de placement varie un peu par rapport à 2023. Il y a eu 12 placements pénaux, 15 placements publics et 5 placements civils. Le canton de Genève reste le principal partenaire. Nous avons également eu des demandes de la part des cantons du Jura, Vaud et Fribourg. Les placements valaisans quant à eux restent minoritaires.

Objectifs 2025

Pour 2025, nous poursuivons les travaux engagés autour des quatre axes prioritaires. Nous continuerons travailler sur l'individualisation des projets éducatifs et à enrichir les programmes hebdomadaires. Face aux nombreux changements dans l'équipe éducative, la cohésion et la dynamique d'équipe seront également au cœur de nos préoccupations.

Par ailleurs, nous poursuivons le développement de la prestation PPA, notamment en créant des documents et supports adaptés à l'accompagnement personnalisé des jeunes.

Collaborateurs

Cette année 2024 a été très éprouvante pour toute l'équipe CPA. Nous avons dû faire face au décès de M. Olivier Duc, éducateur au CPA. Olivier a participé

activement au développement du CPA. Pilier de l'équipe éducative, il a su, durant 30 ans, mettre à disposition son savoir, sa bienveillance avec les jeunes, sa touche d'humour et son amour pour ce métier. Plus qu'un collègue, nous avons perdu un ami. Cet événement soudain nous impacte encore aujourd'hui.

Nous avons également connu les départs M. Claude Albasini, qui s'est lancé un nouveau défi professionnel et celui de Mme Tabatha Bruttin, qui a également quitté son poste au juillet. Nous avons engagé, M. Tom Marez, qui est entré en fonction le 1^{er} juin 2024. Puis, Mme Sophie Beytrison et M. Pascal

Fumeaux ont rejoint l'équipe le 1^{er} août 2024.

Cette année 2024 fut dense et marquée par de nombreux changements structurels dans nos différents secteurs. Ceux-ci se poursuivront en 2025.

Malgré toutes les difficultés rencontrées durant cette année 2024, l'équipe éducative a toujours garanti un accompagnement de qualité pour nos résidents. Nous nous dirigeons donc vers 2025 avec confiance et détermination.

CPM

Centre de préformation mixte



Frédéric Ulrich
Chef de secteur

Près de quatorze années après avoir intégré le CPM, j'ai eu l'honneur, le 1er juillet 2024, de prendre la fonction de chef de secteur. L'Institut m'a offert, au fil des ans, un espace riche d'expérimentations, de pratique et de formation, qui m'a permis de voir évoluer non seulement la structure mais aussi les profils des jeunes que nous accueillons.

Face à la complexité croissante des situations, le CPM a su s'adapter à l'augmentation des troubles psychiatriques chez les jeunes, aujourd'hui tous suivis médicalement. Cette réalité a renforcé nos liens avec le secteur du soin. Une collaboration est en cours de construction avec le service cantonal de pédopsychiatrie dans l'objectif de garantir un suivi médicamenteux rigoureux, d'approfondir la compréhension des enjeux thérapeutiques, et de soutenir l'équipe éducative dans

l'accompagnement au quotidien de situations parfois critiques.

Mon arrivée s'est inscrite dans un contexte de transition. L'équipe sortait d'une période intense, puis marquée par une dynamique positive impulsée par Cédric Mariéthoz, alors chef de secteur. Son départ a représenté un nouveau tournant, auquel se sont ajoutées d'autres évolutions structurelles. Ma prise de poste a nécessité des ajustements à la fois organisationnels et relationnels. Ces transitions ont mis en évidence un besoin clair : renforcer les repères, clarifier les rôles tout en maintenant l'engagement professionnel déjà fort de l'équipe investie du CPM.

Initiés en 2023, plusieurs chantiers majeurs ont été consolidés en 2024, dont la procédure d'accueil favorisant une coordination renforcée entre internat, classes et ateliers dès l'arrivée des jeunes. Cette approche permet d'ajuster rapidement les projets individualisés. Une réflexion sur l'amélioration du parcours pédagogique et de la gestion des objectifs des jeunes a également été lancée afin de mieux l'adapter dans le futur aux réalités du terrain. L'année a aussi été marquée par l'intégration de nouveaux professionnels, apportant des compétences et perspectives enrichissantes.

Le taux d'occupation s'est maintenu à un niveau stable : 88,89 % en début d'année, 83,39 % en juin, 84,85 % en décembre, et 87,65 % en ce début d'année 2025. La baisse observée en milieu d'année s'explique par des situations de jeunes complexes, nécessitant un engagement éducatif

renforcé. L'équipe s'est mobilisée de manière remarquable, avec un fort investissement personnel, justifiant des ajustements temporaires dans les admissions pour préserver la qualité de l'accompagnement. La légère baisse observée en milieu d'année s'explique par la présence de jeunes nécessitant un accompagnement renforcé, sollicitant fortement l'équipe. Un ajustement du nombre de placements a alors permis de maintenir un cadre soutenable et une qualité d'accompagnement remarquable.

En 2025, le CPM poursuivra le renforcement de ses partenariats avec le réseau de santé et la sensibilisation de l'équipe aux enjeux de santé mentale. Un travail sera mené sur les outils de suivi et d'accompagnement pour les rendre plus souples, lisibles et adaptés au terrain. Le parcours pédagogique, les objectifs individualisés et la collaboration entre secteurs seront encore améliorés. Nous souhaitons faire évoluer notre approche vers un paradigme dans lequel le jeune devient acteur de son projet et non simple bénéficiaire d'un cadre prédéfini. Cela implique de repenser l'accueil, l'écoute et la co-construction du projet individualisé afin qu'il émerge de ses besoins et aspirations, dans le respect

du cadre et des ressources de l'institution.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble de l'équipe du CPM — éducatrices, éducateurs, veilleuses et veilleurs — pour leur engagement constant, leur capacité d'adaptation et leur implication dans un contexte en pleine transformation. Chaque jour, elles et ils font preuve d'une posture professionnelle empreinte de réflexion, de sensibilité et de présence. Leur capacité à accueillir la complexité, à se remettre en question sans se décourager, constitue le socle de notre accompagnement. C'est cette dynamique collective, mêlant exigence, attention et solidarité, qui permet au CPM de rester vivant, en mouvement, et résolument tourné vers l'avenir.

CPS

Centre pédagogique et scolaire



Cédric Mariéthoz
Chef de secteur

M. Philippe Petigas a assuré la responsabilité du CPS jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024, pour sa dernière année, avant de partir à la retraite pour de bon. Ayant à ma charge de reprendre la responsabilité du CPS depuis juillet 2024, Philippe et moi avons travaillé conjointement depuis le mois de mai afin d'effectuer une transition progressive. Durant ce tuilage, j'ai eu l'occasion de découvrir des équipes pluridisciplinaires motivées, investies et consciencieuses, composées de veilleuses et veilleurs, d'éducatrices et éducateurs ainsi que d'enseignantes et enseignants. Philippe a ainsi généreusement partagé son expérience, ses compétences ainsi que son précieux savoir en vue de passer le relais.

L'été 2024 s'est déroulé calmement, rythmé par divers camps et activités. La rentrée scolaire d'août 2024 s'est

organisée par le biais de deux journées de préparation, le mercredi 14 août et le vendredi 16 août, avec un travail organisationnel assidu de la part de chacune et chacun. Durant ces journées, le travail a également laissé place à un moment récréatif qui s'est déroulé vers la passerelle de Farinet à Saillon pour toute l'équipe du CPS. C'est le dimanche soir 18 août que les jeunes sont arrivés au Centre, accompagnés de leurs proches, afin de débiter l'année scolaire 2024-2025.

L'un des enjeux récurrents autant au niveau de l'internat que des classes est la prise en charge de groupe tout en individualisant les accompagnements de chaque jeune. Les pensionnaires du CPS arrivent avec leurs ressources mais également leurs défis à surmonter. La force du groupe peut permettre d'amener une forme d'autorégulation entre les jeunes en plus de l'accompagnement et l'encadrement professionnel existant. Il arrive cependant que certaines situations nécessitent un soutien ou une attention particulière. Il importe que les jeunes soient accueillis dans les meilleures conditions. L'accompagnement des jeunes s'inscrit dans une éthique et une bienveillance de tous, tant au niveau individuel que collectif, pour les jeunes et pour les professionnels.

Le travail avec les familles et en réseau représente également une partie importante de l'accompagnement des jeunes. La collaboration avec les professionnels externes est appréciable d'autant plus quand elle s'inscrit dans une co-construction, un partage et une

reconnaissance des compétences et des expertises réciproques.

L'année scolaire se profile déjà dans quelques mois et je profite de ces écrits pour remercier chaleureusement les équipes du CPS pour l'accomplissement de leur travail et pour leur conscience professionnelle. Je profite également de

cet espace pour remercier notre Directeur, Philippe Taramarçaz qui est toujours présent et soutenant à tous les niveaux.

Foyer pour jeunes travailleurs



Christophe Jordan
Chef de secteur

Projet de construction du nouveau Foyer

Les démarches entamées en 2023 avancent selon le planning établi. Les membres du groupe de travail se sont rencontrés à plusieurs reprises afin d'établir un budget de construction, qui a été soumis au chef de Département du Canton du Valais pour approbation. De plus l'architecte, l'assistant au maître de l'œuvre, le directeur de l'Institution et le responsable de secteur ont travaillé de concert, afin de passer en revue l'ensemble des plans, dans le but d'allier la praticité des différentes pièces du Foyer avec le projet architectural et la physique du bâtiment.

La mise à l'enquête pour la démolition de l'actuel bâtiment a été soumise et approuvée par la Commune de Sion et le Canton du Valais. Au printemps 2025, sera déposée la mise à l'enquête de la construction du nouveau Foyer. La demande d'octroi d'une subvention cantonale sera soumise au Grand Conseil valaisan lors de sa session de mai 2025.

Engagement du nouveau Directeur de l'Institution

Ces dernières années ont été difficiles pour les membres du personnel et la direction de l'Institut Saint-Raphaël. En effet, l'arrêt maladie, puis le départ chaotique de l'ancien directeur, après une quinzaine d'années de bons et loyaux services, ont laissé le personnel dans l'incertitude pendant plusieurs mois. Si une solution intermédiaire a été trouvée pour pallier cette absence, c'est avec satisfaction que le Comité de l'Association a nommé à la direction, à partir du 1^{er} avril 2024, M. Philippe Tamarcaz. Les collaborateurs du Foyer se réjouissent de pouvoir échanger avec une personne qui connaît bien la mission de l'Institut, tout en mettant en avant son côté humain.

Quelques chiffres

En 2024, le Foyer pour jeunes travailleurs a accueilli 23 jeunes, 13 garçons et 10 filles. 9 jeunes sont partis durant l'année, 3 ont poursuivi leurs études, 4 sont retournés à la maison en échec de formation, 1 en fin de formation et 1 en apprentissage depuis son lieu familial.

Nous avons réalisé 5318 journées, ce qui représente un taux d'occupation de 85%. Nous avons suivi 6 jeunes en studio, 5 y sont encore et 1 jeune a fini son apprentissage et a poursuivi son travail comme ouvrier dans la même entreprise. 21 demandes de placement nous ont été adressées. 8 ont été acceptées, 3 ont été refusées par manque de place, 5 ont été dirigées vers un autre centre de l'ISR, 2 ne correspondaient pas à notre prise en charge et 3 n'ont pas donné de réponse.

Nous avons enregistré 4495 journées valaisannes, 650 genevoises et 173 vaudoises. Sur les 23 jeunes accueillis, 6 proviennent du Tribunal des mineurs. Les 17 autres placements sont civils ou sociaux. Les placements hors canton représentent 15% du taux d'occupation en 2024.

12 jeunes ont été suivis dans le cadre de leur apprentissage, 4 jeunes en préapprentissage. 6 jeunes ont poursuivi des études secondaires, 1 jeune poursuit son école obligatoire au cycle d'orientation.

Comme en 2023, la tendance des placements est sur la durée. En effet, nous constatons de plus en plus de prise en charge sur la quasi-totalité de la formation, quelle que soit la voie choisie, formation ou études. De plus en plus de jeunes optent pour le passage en studio, qui permet une plus grande autonomie quand ils quittent le Foyer. La plupart d'entre eux poursuivent leur chemin de vie hors du domicile familial.

Nous accueillons de plus en plus de filles au sein du Foyer. Nous constatons également que de plus en plus de jeunes optent pour la voie des études. Les problématiques restent plus ou moins les mêmes, avec une augmentation croissante de relations familiales tendues. De ce fait, les jeunes sont présents également durant les week-ends.

Nous avons poursuivi nos activités avec des personnes externes au Foyer. Le shiatsu est venu compléter l'offre du « café psy » pour permettre aux jeunes d'externaliser leurs maux respectifs. Ponctuellement, nous invitons des professionnels pour parler de sexualité, consommation de psychotropes,

d'alimentation saine ou autre sujet de société.

Selon les normes de l'Office Fédéral de la Justice, nous pouvons bénéficier d'un 200% de prise en charge de jour. D'entente avec le Service Cantonal de la Jeunesse, nous avons pu augmenter de 50% notre effectif éducatif. Cela nous a permis de réorganiser notre prise en charge et d'engager une nouvelle éducatrice, Mme Shanna Ramos, qui complète notre équipe. Avec cette personne supplémentaire, nous pouvons ainsi combler l'ensemble des plages horaires, à savoir un éducateur présent 24h/24h, 365 jours par an. Il était impératif de pouvoir le faire, de plus en plus de jeunes étant présents en journée du fait de leur état psychique, voire de leur programme d'études secondaires. Mme Anne Fournier a été engagée pour compléter notre équipe de veilleuses de nuit. Etant donné que de plus en plus de jeunes sont présents durant les week-ends, une veille active est régulièrement organisée le samedi.

Pour effectuer correctement notre travail, une cohérence d'équipe est indispensable. De la dame de ménage au responsable, en passant par les veilleuses, le personnel éducatif, les enseignants et les personnes externes, nous nous efforçons, chacun selon ses compétences, d'encadrer nos jeunes le mieux possible. La base de notre équipe fonctionne bien depuis de nombreuses années, ce qui facilite la venue de nouveaux collaborateurs.

Merci à vous, chers collègues, de votre patience, de votre disponibilité, de votre bonne humeur et de votre bienveillance ; c'est toujours une grande satisfaction de travailler dans ces conditions !



Sandy Ducrey
Chef de secteur

L'année 2024 a été marquée par une importante phase de restructuration et d'évolution au sein de nos ateliers, amorcée dès le mois de janvier. Cette démarche, initiée collectivement par l'ensemble de l'équipe MSP, avait pour objectif de proposer aux jeunes des activités toujours plus en lien avec leurs centres d'intérêt afin de favoriser leur engagement, leur motivation et leur développement personnel et professionnel.

Réflexion et réorganisation

Ce vaste travail de réorientation est survenu à la suite d'un changement de direction interne : M. Philippe Tamarcaz, précédemment chef de secteur, a été nommé directeur, laissant sa place à M. Sandy Ducrey, ancien responsable de l'atelier technique. Ce passage de relais a permis d'insuffler une nouvelle dynamique, plaçant les besoins et aspirations des jeunes au cœur des réflexions.

Les ateliers ont ainsi connu des transformations importantes, tant sur le fond que sur la forme. Ces changements ne sont pas simplement structurels, ils traduisent une réelle volonté de faire évoluer nos prestations, en offrant un cadre propice à l'exploration de nouveaux horizons professionnels.

Atelier Rénovation

L'atelier rénovation a été entièrement repensé afin de conserver la peinture comme support principal tout en diversifiant les activités proposées. C'est dans ce cadre que le domaine de la carrosserie a été intégré, permettant l'introduction de techniques telles que l'aérogaphie, le giclage ou encore la réalisation de tableaux. Ces nouvelles prestations ouvrent des perspectives concrètes dans le domaine automobile et offrent aux jeunes des expériences formatrices et stimulantes.

Pour accompagner ce développement, la direction de Saint-Raphaël a validé la transformation de l'ancienne salle de gym, augmentant ainsi significativement la surface de l'atelier peinture.

Atelier Menuiserie

L'atelier menuiserie a également bénéficié d'un important chantier de rénovation. Le remplacement du parc machines a permis une mise en conformité avec les exigences de la SUVA, garantissant sécurité et modernité. La disposition des espaces a été revue afin de créer un lieu dédié à l'usinage ainsi qu'un autre destiné à de nouvelles activités, telles que le coulage de résine ou l'usinage numérique. Ces aménagements permettent aujourd'hui d'offrir un panel d'activités élargi en phase avec les standards professionnels actuels.

Atelier Technique

L'atelier Technique poursuit l'élan initié l'année précédente. Les activités de montage de pneumatiques et de mécanique légère ont été consolidées et enrichies. Le partenariat avec l'entreprise Tuvalug s'est encore renforcé, confirmant l'ancrage de nos ateliers dans un réseau professionnel solide. L'objectif reste identique : permettre aux jeunes d'expérimenter un éventail de métiers, facilitant leur orientation vers une voie professionnelle réaliste et choisie.

Nouvel Atelier Médias

Dans la continuité de cette dynamique, Mme Gisele Alves a rejoint l'équipe en remplacement de Mme Melany Freiholz. Sa présence permet le développement d'un nouvel atelier consacré aux technologies des médias. Ce projet, en cours d'élaboration, verra le jour en 2025/2026. Il inclura des activités telles que la photographie, la vidéo, la création de plateformes Internet, ainsi qu'une initiation aux réseaux sociaux, dans une optique toujours axée sur l'expérience professionnelle.

Orientation professionnelle

Mme Elodie Salamin a intégré l'équipe de l'orientation professionnelle, apportant un souffle nouveau à nos démarches. En collaborant avec la plateforme Gateway, elle participe à l'intégration d'outils innovants tels que les Multicheck et Basic-check, destinés à affiner les évaluations et à personnaliser les parcours de chaque jeune.

Les classes

M. Stéphane Zuber et Mme Sandrina Lopez, enseignants, ont rejoint le site de Sion pour renforcer le soutien scolaire. Deux classes distinctes ont été mises en

place : l'une axée sur les matières littéraires (français, allemand, anglais), l'autre sur les disciplines techniques (mathématiques, dessin technique, programmation). Ce dispositif permet une meilleure adaptation aux besoins spécifiques de chacun et renforce les passerelles vers le monde professionnel.

Travaux d'infrastructure

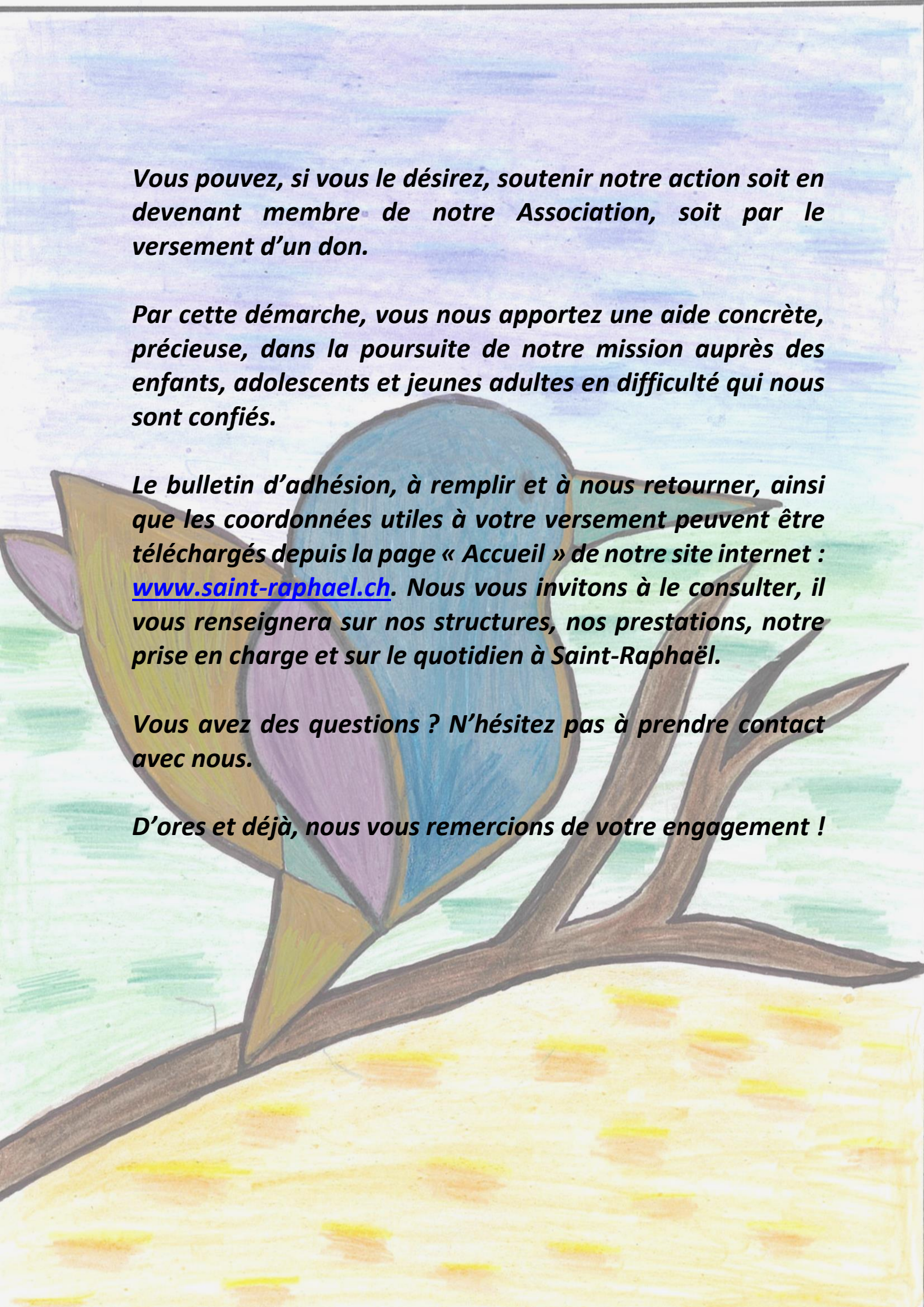
Dans un souci constant de sécurité et d'adaptation aux normes en vigueur, l'ensemble de l'installation électrique des ateliers a été rénové. Le réseau a été entièrement repensé, offrant ainsi des conditions de travail optimales pour les jeunes comme pour les encadrants.

Dans cette même dynamique, une cabine de giclage a été installée et l'ensemble des sanitaires a été rénové, contribuant à un cadre de travail plus moderne, confortable et sécurisé.

Ces investissements témoignent de notre volonté d'assurer un environnement de qualité, sécurisé et fonctionnel.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble de l'équipe MSP, aux enseignants et aux collaborateurs des divers secteurs pour leur implication sans faille tout au long de cette année. Grâce à leur engagement, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer aux jeunes un accompagnement toujours plus pertinent, riche en expériences et en perspectives concrètes pour leur avenir. À l'occasion de nos 80 ans, de nouveaux projets sont en préparation pour continuer à innover et accompagner au mieux les jeunes dans leurs parcours.



Vous pouvez, si vous le désirez, soutenir notre action soit en devenant membre de notre Association, soit par le versement d'un don.

Par cette démarche, vous nous apportez une aide concrète, précieuse, dans la poursuite de notre mission auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté qui nous sont confiés.

Le bulletin d'adhésion, à remplir et à nous retourner, ainsi que les coordonnées utiles à votre versement peuvent être téléchargés depuis la page « Accueil » de notre site internet : www.saint-raphael.ch. Nous vous invitons à le consulter, il vous renseignera sur nos structures, nos prestations, notre prise en charge et sur le quotidien à Saint-Raphaël.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement !



L'INSTITUT SAINT-RAPHAËL

CP 177 / 1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41
info@saint-raphael.ch
www.saint-raphael.ch
QR IBAN CH04 0026 5265 H053 2160 4



L'ASSOCIATION SAINT-RAPHAËL

CP 177
1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41



LA FONDATION SAINT-RAPHAËL

CP 177
1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41

ASSOCIATION SAINT RAPHAËL **Comité**

M. Jacques Vuignier, président, Martigny / Mme Nadine Reichen, vice-présidente, Sierre / Mme Annick Riand Leone, secrétaire, Bramois / Mme Anne-Catherine Cordonier Tavernier, Bramois / M. Hubert Gattlen, Conthey / M. Philippe Hatt, Ardon / M. Didier Mathier, Sierre / M. Philippe Tamarcaz, directeur de l'Institut Saint-Raphaël (voix consultative)

FONDATION SAINT-RAPHAËL **Conseil de Fondation**

Mme France De Preux-Massy, présidente, Venthône, M. Jean-Maurice-Favre, vice-président, Vétroz / M. Gilbert Jacquemettaz, secrétaire, Salins / Mme Viviane Barras-Morand, Sierre / M. Roland Puipe, Sion / M. James Salzgeber, Grimisuat / M. Jacques Vuignier, Martigny / M. Philippe Tamarcaz, Fully.

Centre Pédagogique et Scolaire (CPS)

CP 177
1971 Champlan/Grimisuat

Tél. 027 398 24 42
cps@saint-raphael.ch

Centre Préformation (CPM)

CP 177
1971 Champlan/Grimisuat

Tél. 027 398 12 13
cpm@saint-raphael.ch

Centre de Mixte Préapprentissage (CPA)

Av. Grand-Champsec 22
1950 Sion

Tél. 027 203 35 50
cpa@saint-raphael.ch

de Foyer pour jeunes travailleurs (FJT)

R. Hermann-Geiger 6
1950 Sion

Tél. 027 322 92 68
fjt@saint-raphael.ch

Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)

CP 177
1971 Champlan/Grimisuat

Tél. 027 398 31 60
aemo@saint-raphael.ch

AGENDA : Vendredi 13 juin 2025 Assemblée générale de l'Association Saint-Raphaël
